

LA LETTRE

LE BULLETIN MUNICIPAL DES AVANCHERS-VALMOREL



SOMMAIRE

- > Bilan touristique de l'été p.3
- > Urbanisme et Travaux p.8 et 9
- > Vie des associations p. 16 à 19

> **Le Chef Lieu a accueilli
Terre, Terroir,
Tarentaise !**

L'ÉDITO du Maire

En préambule du dernier bulletin municipal, j'expliquais que notre commune allait accueillir la célèbre fête Terre, Terroir, Tarentaise et que l'ampleur de cet événement serait considérable. Force est de constater que celui-ci a tenu toutes ses promesses, avec près de 50 exposants et plus de 5 000 personnes accueillies ! Des agriculteurs, de nombreuses associations locales ainsi que des bénévoles ont répondu présents, je les en remercie, tout comme l'ensemble des services de la Mairie, mobilisé des semaines durant et dont l'implication a contribué au succès de cette fête. Ce rendez-vous a permis de clôturer de très belle manière un été plutôt contrasté.

● L'été fut marqué par plusieurs épisodes de canicule sur l'ensemble du territoire français, les fortes chaleurs enregistrées une nouvelle fois s'inscrivent dans une tendance climatique globale, et les conséquences de celles-ci sur les comportements de clientèles touristiques semblent déjà perceptibles. Si une grande partie des destinations touristiques françaises a connu une activité estivale en nette baisse, seules des régions comme la Bretagne, la Normandie et certains territoires de montagne semblent tirer leur épingle du jeu. Même si l'activité touristique estivale demeure minoritaire sur notre territoire en comparaison à celle de l'hiver, celle-ci représente un vrai levier de croissance pour l'économie de nos vallées et reste un produit d'appel pour capter de futurs clients skieurs.

● Valmorel, par son altitude, ses paysages et la variété de ses activités, fait partie de ces destinations de montagne qui ont une vraie carte à jouer dans le contexte actuel, mais encore faut-il que l'ensemble des acteurs économiques en ait conscience. J'en profite pour féliciter la plupart d'entre eux, domaine skiable, prestataires, hébergeurs, commerçants... qui ont accueilli les clients jusqu'à la date de fermeture de la station. J'ai néanmoins constaté avec regret que certains commerces ont fermé leurs portes bien avant la date officielle de clôture de la saison, au détriment de l'image de notre destination et de la satisfaction de nos clients. Bien que conscient des difficultés de remplissage régulièrement observées en fin de saison, j'incite néanmoins l'ensemble des acteurs économiques de la station à jouer le jeu de la destination. La baisse de fréquentation de fin de saison n'est pas une fatalité, et je reste convaincu que c'est par l'engagement de chaque acteur économique que nous renforcerons notre attractivité durant ces périodes.

Etre attractif auprès de nos clients reste l'enjeu principal pour une commune touristique comme la nôtre, mais ce n'est pas le seul, et les récentes mesures gouvernementales en termes de fiscalité nous incitent une nouvelle fois à faire preuve de prudence et d'anticipation. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2023, la taxe d'habitation sur la résidence principale est supprimée pour tous les contribuables. Cette mesure s'est accompagnée pour les communes d'une compensation équivalente, calculée sur la base de l'année 2019. Mais cette compensation n'est pas indexée et ne tient donc pas compte de la flambée inflationniste actuelle, ce qui entraîne une baisse significative des revenus de fonctionnement pour la commune. A noter que cette réforme de la taxe d'habitation ne s'applique pas aux résidences secondaires, celles-ci demeurent donc imposables pour leurs propriétaires.

● Par ailleurs, et face à l'envolée des prix du foncier, les communes touristiques souffrent d'une pénurie de logements pour les saisonniers ainsi que pour la population permanente. Pour pallier ce déficit et favoriser le maintien d'un équilibre entre habitat permanent et résidences secondaires, l'État a donné la possibilité aux communes relevant des zones dites tendues de majorer la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS). La commune des Avanchers-Valmorel fait partie de ces communes et rentre donc dans le dispositif applicable. C'est ainsi que pour faire face aux charges qui augmentent, à la demande de services toujours plus importante pour satisfaire nos clients en matière de transport, d'entretien, de bien-être, le Conseil municipal, comme la plupart des communes touristiques, a voté une majoration de 50 % de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires, applicable à compter du 1^{er} janvier 2024.

● Parallèlement à cette THRS, la Taxe sur les Logements Vacants (TLV) sera également mise en œuvre par l'État, l'objectif étant d'inciter les propriétaires à proposer les logements vacants sur le marché locatif. A noter que cette taxe sera perçue par l'État, et non par la commune...

Vous l'aurez compris, les leviers d'actions de la commune restent minces et il est important pour l'équipe municipale de rester mobilisée sur ces évolutions fiscales, qui contribuent en partie au financement des différents projets à venir et qui participent au confortement de la vie locale tout autant qu'à l'attractivité de notre territoire !

Le Maire
Jean-Michel Vorger



RETOUR SUR LA SAISON D'ÉTÉ

● UN ÉTÉ « NORMAL »

S'il ne fut ni exceptionnel ni catastrophique, cet été 2023 confirme la tendance de l'été précédent, avec un retour à la normale d'avant crise sanitaire. Pour rappel, les étés 2020 et 2021 ont enregistré des chiffres records tant en fréquentation qu'en consommation, grâce à une conjoncture favorable pour la montagne française. Dès le printemps, des signaux d'alerte émanant de différents cabinets d'études prédisaient un été très compliqué pour les destinations de France métropolitaine, avec des enquêtes peu rassurantes et des chiffres de réservation vers l'étranger en forte hausse. Dans les faits, de nombreuses destinations, littorales ou montagnardes, ont effectivement enregistré des chiffres de fréquentation et de consommation extrêmement bas. Mais ce ne fut pas le cas de Valmorel, avec une fréquentation timide et poussive en juillet, mais un regain de clientèle en août. L'attractivité de notre destination au travers de la variété d'activités, d'événements et d'animations proposés, ainsi que les très bonnes conditions météorologiques nous permettent de façon globale, de qualifier cette saison de correcte !

● DES ÉVÉNEMENTS AUX SUCCÈS CONTRASTÉS

Comme chaque été à Valmorel, la saison estivale est jalonnée de nombreux événements. Qu'ils soient sportifs ou culturels, ils permettent d'attirer des visiteurs, de valoriser l'image de notre destination et de fidéliser nos clients. Les deux événements sportifs principaux que sont le Mad'Trail et le Mad'Bike sont une réussite, avec pour le premier une augmentation et pour le second

un maintien du nombre de participants par rapport aux éditions précédentes. Concernant le désormais « traditionnel » Festival des Acousticîmes qui s'est déroulé du 25 au 28 juillet, si la programmation artistique a été une nouvelle fois plébiscitée, la fréquentation a quant à elle été inférieure à l'édition précédente, en cause sans doute la faible fréquentation globale de la station et la fraîcheur des températures enregistrée tout au long de cette semaine-là !

La saison devait s'achever avec l'événement Valmorel La Bielle, mais les caprices du ciel en ont décidé autrement et nous ont poussés à annuler cette édition. De façon globale, nous restons convaincus que la fidélisation et l'attractivité de notre destination passent par l'événementiel et l'animation, que ce soit l'été ou l'hiver. De nombreuses nouveautés devraient d'ailleurs voir le jour cet hiver, restez connectés !

Matthieu Magnin et l'ensemble de l'équipe de l'Office de tourisme





NOTRE COMMUNE A ACCUEILLI AVEC BRIO L'ÉVÉNEMENT TERRE, TERROIR, TARENTEISE, CÉLÈBRE FÊTE DES TRADITIONS SAVOYARDES

Le Chef-Lieu a accueilli pour la première fois la 16^e édition de Terre, Terroir, Tarentaise, grande fête itinérante des traditions savoyardes.

De mémoire d'Avancherain, on n'avait jamais vu autant de monde dans les ruelles du village ! En ce samedi 23 septembre, plusieurs milliers de visiteurs se sont retrouvés au Chef-Lieu pour célébrer tous ensemble avec authenticité les traditions savoyardes et le fabuleux patrimoine de la vallée de la Tarentaise.

Les organisateurs de cet événement annuel, rassemblés autour d'Yvon Rocca, tenaient à ce que cette journée soit le lieu de rassemblement de tous les habitants du territoire. Déjà au printemps, de nombreux Avancherains avait répondu présents à la réunion d'information organisée par la collectivité, signe d'un intérêt et d'une implication pour cet ambitieux projet. Et ils ont tenu promesse. Associations, services municipaux, office de tourisme, communes voisines, exposants, musiciens, chanteurs, danseurs... tous ont œuvré de concert en faisant de cette journée un réel moment de rencontre et de partage, chaleureux et sincère.

Les festivités ont débuté dès le vendredi soir, avec la soupe organisée par le Comité des Fêtes et une soirée dansante. Le lendemain, les temps forts de la journée ont été marqués par les célèbres défilés de chars, au fil des éditions toujours pittoresques et spectaculaires, redonnant vie à des scènes d'autrefois de nos vallées alpines. Les spectateurs ont eu tout loisir de les admirer au cours de leur magnifique procession qui les a conduits depuis le groupe scolaire jusque devant la Mairie.

La cinquantaine d'exposants présents a animé les ruelles du village, dont le cœur battait au son des chants et musiques traditionnelles dans une ambiance très festive grâce aux talentueux artistes de rue qui ont enthousiasmé la nombreuse foule de visiteurs.

La journée s'est clôturée dans la convivialité autour d'un sympathique repas et d'une soirée dansante.

Les élus présents ont salué le succès de l'événement et ont largement félicité organisateurs et commune hôte en saluant la mobilisation sans faille de tous les organisateurs et participants. Le maire, Jean-Michel Vorger, a tenu à exprimer toute sa « fierté d'être le maire de cette commune en voyant l'engouement dont l'ensemble de la population du village et des services communaux ont fait preuve pour l'organisation de cette journée. »

Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal tiennent à remercier vivement les bénévoles ; les associations locales : La Rupéry, l'APE, L'amicale des Sapeurs-Pompiers, le Comité des Fêtes, l'association du Patrimoine, le Groupement Pastoral et les agriculteurs présents ; l'ensemble des employés communaux : Services Techniques, Police Municipale ; les chauffeurs Valmobus ; le personnel de l'Office du Tourisme de Valmorel et des Vallées d'Aigueblanche ; l'ESF ; Sylvie Thomas ; la famille Vorger Jean-Claude ; l'association AOM et son Président Frédéric Ougier ; les mairies de Mâcot La Plagne, Grand-Aigueblanche ; La Léchère, Les Allues ; la CCVA, qui ont participé activement à la réussite de cet événement.

Comme chaque année, Terre, Terroir, Tarentaise est organisée dans un but caritatif. En quinze éditions, 97 000 euros ont ainsi pu être reversés à des associations s'occupant de malades, d'enfants handicapés ou de personnes en réinsertion.

Une cérémonie de remise de chèques des recettes à des associations caritatives sera organisée avant la fin de l'année. Ce sera l'occasion de partager un pot de l'amitié avec l'ensemble des personnes qui ont apporté leur précieuse aide.





VIE DE LA COMMUNE





VIE DE LA COMMUNE



FOCUS SUR NOS VILLAGES

LE CHEF-LIEU

Pour mettre un point final à notre série de focus sur les villages, parlons des Avanchers Chef-Lieu. A cette occasion, des journalistes en herbe, les élèves de l'école (CE2, CM1 et CM2) ont pris cette mission très au sérieux !



Les élèves de la classe des grands de l'école de La Croix de Fer, accompagnés par Audrey Spinedi, professeur des écoles, ont rédigé quelques lignes pour vous raconter l'histoire du Chef-Lieu. Réflexions, investigations (sur le terrain !), réalisation... Récit de la naissance d'un article.

◀ Nous avons rejoint le Chef-Lieu à pied en passant par le petit chemin sous le cimetière. Après avoir traversé la route départementale, nous avons emprunté la rue principale des Avanchers et nous avons remarqué qu'elle porte le nom d'Adrien Rey-Golliet, mais qui était-il ?

Enfant, Adrien vit en montagne où la vie rude lui enseigne la bonne éducation et l'aide à apporter aux autres. Il s'intéresse très tôt à la lecture des journaux locaux, aux actualités ainsi qu'aux livres passionnants des grands auteurs. Il passe avec succès les examens nécessaires et devient inspecteur principal de l'éducation physique des écoles primaires, supérieures et professionnelles de la ville de Paris et du département de la Seine.

Nous apprendrons qu'il fut maire des Avanchers de 1912 à 1919 et de 1925 à 1944 et durant ses mandats, il fera tout pour hisser la commune des Avanchers dans le modernisme de l'époque. Ses principales créations furent notamment les 4 centres de vacances en montagne permettant aux enfants des villes, à la santé précaire, de profiter du grand air. La fondation de l'USA : l'Union Sportive des Avanchers, pour aider les enfants de la vallée à apprendre à skier et peut-être devenir moniteurs plus tard. Enfin, il développa le tourisme ainsi que le thermalisme et bien d'autres projets encore.

Adrien Rey-Golliet a marqué de son empreinte la vie avancheraine et laissé le souvenir d'un homme bon, entièrement tourné vers autrui.

Nous poursuivons en grimant le long de l'église pour accéder à la mairie, où nous avons été reçus par le maire, Jean-Michel Vorger, dans la salle du conseil municipal de la mairie. Nous avons retenu que la mairie, depuis 2007, est installée dans l'ancienne maison du curé, appelée la cure, à côté de l'église.

Nous avons visité la mairie et au sous-sol les anciennes écuries* : nous avons pu admirer les tenues du curé, certaines brodées d'or, le sceptre du curé, ses anciens skis, des photos en noir et blanc des élèves qui partaient au ski avec le curé. Nous avons bien compris la place et le rôle de l'Église à l'époque.

Un peu plus bas dans le village, nous avons rencontré Gérard Vorger qui nous a fait visiter le musée du Patrimoine du village, aménagé dans l'ancienne mairie et ouvert depuis l'été 2022. C'est un lieu de mémoire qui raconte la vie de notre village : on y trouve des outils, des anciens objets de l'école, de la vie d'autrefois, l'évolution du ski...

Dès les années 1930, c'est grâce à l'instituteur de l'époque, M. Fontaine, que la discipline de ski scolaire a été inventée et n'a plus jamais été abandonnée. Ce monsieur était un visionnaire pour son temps car il a pensé qu'en sachant skier, les enfants devenus adultes pourraient exercer les métiers liés à la neige et de ce fait resteraient au pays.

Concernant le ski justement, le premier télésiège de la commune a été installé sous le cimetière de notre commune en 1947. Il y avait à l'époque plus de neige qu'actuellement et on pouvait skier au Chef-Lieu. Le climat a beaucoup changé par rapport à cette époque, c'est pour ça que la station de Valmorel a été implantée plus haut en altitude en 1976. A l'heure actuelle, nous pratiquons tous le ski avec l'école ou au club. Ça a beaucoup changé par rapport à autrefois.

Nous avons compris que « le Chef-Lieu » est l'endroit où se trouvent la mairie, l'école, l'église, le cimetière.

Nous avons pris beaucoup de plaisir à rencontrer les anciens du village et Monsieur Le Maire. Merci ! ▶▶

Roméo, Marcel, Clément, Loélia, Sam, Léonie, Ange, Y Duc, Gabin, Agathe, Tiana, Lisa, Margot, Loréna.

**Les anciennes écuries réaménagées sont accessibles au public pendant les heures d'ouverture de la mairie.*



LE POINT SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS

En juin dernier, Thibault Laurent-Delaunay a décidé de se rapprocher du bassin chambérien pour poursuivre son activité dans une autre collectivité, plus proche de sa compagne. Pour autant, avant son départ, il s'était attaché à finaliser des projets importants pour la collectivité, organiser la consultation des entreprises et engager des demandes de subventions pour assurer leur financement.

Ces projets figuraient comme tels au dernier bulletin municipal, et avec des financements Européens, de l'État, de la Région ou du Département ; ils sont, depuis, aboutis.

● Le réaménagement du plan d'eau de Malatrait est une réussite. Il répond à la nécessité d'imaginer une marche facile à 1 heure de la station. La montée vers Malatrait emprunte un chemin jusque-là réservé aux alpagistes, et ouvre à tout public, au fil de l'ascension, la découverte d'un alpage entretenu et d'un Grand Paysage tout aussi remarquable. Les plans d'eau sont très recherchés en été ; l'enjeu est de passer d'une logique touristique encore très centrée sur le ski à un modèle de développement plus équilibré et plus intégré.



● Un autre projet financé sur 3 ans concerne la reprise et la remise à niveau de l'ensemble de l'éclairage public du territoire en passant à la technologie LED. Le coût de l'énergie est une préoccupation qui s'inscrit dans la durée.



● Un autre projet qui a reçu un large financement, et met en valeur les espaces pastoraux, est l'extension du chalet de Beaudin.

Il n'offrait pas des conditions d'hébergement décentes pour les bergers. Le groupement pastoral était en difficulté pour retenir les jeunes attirés par la profession, mais repoussés par la promiscuité de l'hébergement en altitude. Le chalet comprend désormais 2 chambres de plus, pour accueillir 3 à 4 bergers, avec une remise à niveau d'ensemble. Il offre aussi désormais des espaces de stockage en garage permettant de désencombrer les abords des installations, qui jouxtent le chemin vers la Madeleine.





URBANISME ET TRAVAUX

● Chacun a pu suivre, au jour le jour, en passant, l'avancement de la restitution de la façade de la Chapelle du Fey-dessous. Cet édifice immanquable marquera encore pour longtemps la traversée du hameau, en rappelant l'importance des décors peints, qui se déclinent, tant dans les villages qu'à la station ; il s'agit d'une identité forte du territoire.

● Cette année finira avec la remise en état du busage sur le Morel au droit du jardin ESF, ainsi que du mur qui le jouxte. Il est aussi prévu la réalisation d'une nouvelle aire de jeux au droit de la piste de luge - haut lieu de rencontre de l'après-ski des 6-8 ans à Valmorel.

Le rôle de la collectivité ne se résume pas à engager ses travaux ; une autre large part de l'activité consiste à accompagner les projets des aménageurs. Elle se doit d'être à l'écoute, réactive et facilitatrice. Cet été a été pourvu en chantiers à Valmorel... Il importe alors que ces projets s'articulent dans leur fonctionnement avec les voiries, les cheminements et espaces publics, sans délaisés.

On entrevoit aussi une réelle et nouvelle attractivité du secteur La Charmette - Le Pré - Le Crey qu'il convient d'accompagner avec des investissements. Ces hameaux, à mi-chemin entre l'ambiance de la station et la vie des villages, attirent tout autant avec des appartements aux surfaces plus grandes pour se retrouver à la montagne - pas forcément à Valmorel - en hiver et en été. La grenouillère du Pré, dont le potentiel est certain, semble devenir un véritable relais de croissance pour une offre touristique qui se différencie. Elle entraînera avec elle le renouvellement urbain de l'ancien lotissement que la Commune continuera de valoriser.



🚧 LES PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS *De février à octobre 2023*

➔ 23 M 1004 - SA VILLAGES CLUBS DU SOLEIL - Extension du Village-Club classé, comprenant galerie de jonction en tréfonds, hébergements touristiques pour 19 chambres avec services et démolition d'un bâtiment agricole désaffecté.
372, Route de la Forêt, Valmorel.

➔ 23 M 1005 - Chantal et Annie MURAT - Changement de destination d'un bâtiment agricole désaffecté en habitation individuelle principale.
126, Route du Nielard, La Vernaz.

➔ 23 M 1006 - Jean-François et Claudine LEFEVRE - Construction d'une habitation individuelle secondaire et de 4 stationnements couverts et non clos, sur un terrain déjà bâti. 800, Rue de la Pierre froide, La Charmette.

➔ 23 M 1007 - Philippe BODON - Extension d'une habitation individuelle principale.
19, Chemin de Saint Roch, Les Avanchers.

➔ 23 M 1008 - Virginie ARCELLA-LUST et Stéphane LUST - Restauration d'un chalet d'alpage. Changement de destination en habitation secondaire.
Lieu-dit Les Combes, Hameau de Montolivet.

➔ 23M1009 - Aurélien DAUGUET et Eve HAFFNER - Construction d'une habitation individuelle principale.
22, Clos du Saugeay, Le Cornet.

➔ 23M1010 - Florian DURAZ - Restauration d'un chalet d'alpage. Changement de destination en habitation secondaire. Lieu-dit Plamparc. ■



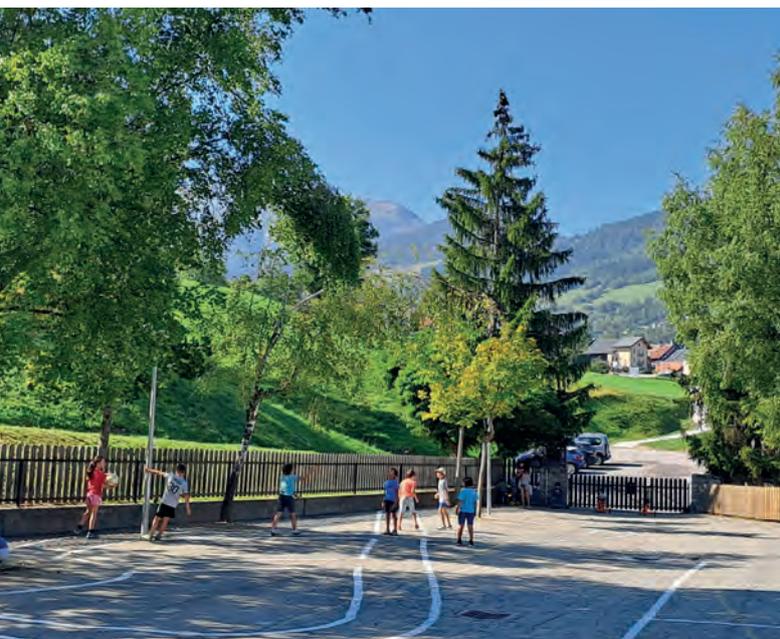


L'ÉCOLE DE LA CROIX DE FER : C'EST PARTI POUR UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE !

Du soleil, des sourires et des cahiers neufs : la session 2023-2024 est lancée. Beaucoup de bonne humeur et presque pas de pleurs ! Les 49 élèves du groupe scolaire du Chef-Lieu étaient à l'heure pour ce lundi de rentrée.

A l'école, Loriane et Bégoña accueillent les 3 classes de maternelles. Les CP - CE1 sont pris en charge par Ingrid, la directrice, et les grands de CE2 - CM1 - CM2 rejoignent Audrey.

Dans la cour, c'est « brouhaha retrouvailles », pendant que quelques-uns racontent leurs vacances, d'autres cherchent le ballon...



L'équipe enseignante : Ingrid, Loriane, Bégoña et Audrey



● **8h45 : tous en classe !** Cette année encore, le programme est bien rempli, temps d'apprentissages, sorties sportives et culturelles, rencontres inter-écoles et projets variés autour de découvertes ludiques... N'hésitez pas à jeter un œil sur l'actu de la vie à l'école des petits Avancherains via le compte Instagram [lesavanchersvalmorelvillages](https://www.instagram.com/lesavanchersvalmorelvillages).

Les enfants, portés par la motivation sans faille de leurs maîtresses profiteront donc, entre autres, des services de la médiathèque de La Léchère, des infrastructures sportives de la CCVA, des pistes de ski de Valmorel, de l'investissement des intervenants extérieurs et de toutes les ressources à disposition pour que, comme toujours, l'année scolaire soit exceptionnelle !

● Et si, dans les classes, le temps est à l'étude, dans les bâtiments **la team du périscolaire** reprend également du service. Côté cantine, Chantal travaille sur les menus mais garde un œil sur la cuisson des muffins myrtille... Le service de midi se passe sans problème, les plus grands sont attentifs aux besoins des plus petits...

● **16h45**, Nadine et Fabienne retrouvent dans les couloirs l'effervescence d'une fin de journée et peuvent remettre de l'ordre là où la rentrée a laissé les traces de son passage... De l'autre côté du couloir, victime de son succès, la **garderie du soir** sera animée cette année encore par Maja et, petite nouveauté 2023, Estelle sera de la partie !

L'équipe de cuisine et d'entretien : Nadine, Chantal, Maja et Fabienne





ENFANCE ET JEUNESSE



● Un beau projet artistique pour la façade de l'école

A la demande de la commission scolaire de la mairie, qui souhaitait voir la façade d'entrée de l'école s'égayer, l'ensemble des trois classes de l'école des Avanchers a travaillé sur un beau projet artistique.

La nature étant le thème de travail, chaque classe a pu s'exprimer : ainsi chez les Maternelles, la nature et la terre en général ont été mises à l'honneur. Les CP-CE1 ont travaillé sur le thème de l'eau et les CE2-CM sur l'air.

Avec l'aide de quelques parents d'élèves bénévoles et de Françoise Bonnet, artiste chambérienne passionnée, venue prêter main forte, les enfants ont pu laisser libre cours à leur créativité !

Un peu de matériel, beaucoup d'idées et c'est parti...

Moulins colorés, vagues en bouteilles plastique, bois flotté, empreintes de petites mains...

● 1, 2, 3, tous en selle lors d'un cycle vélo !

Jun 2023 : toute l'école a bénéficié, grâce à l'Association des Parents d'Élèves, d'un cycle vélo encadré par Sébastien Pénagos. Ce cycle s'inscrit dans le cadre d'un apprentissage obligatoire pour l'ensemble des écoliers : « le savoir rouler à vélo ».

Les élèves ont pédalé sur 5 séances durant lesquelles 4 grandes notions ont été abordées : la propulsion, le freinage, l'équilibre et la trajectoire.

Ils ont tous progressé et pris de l'aisance sur les différents ateliers et parcours aménagés dans un espace sécurisé. Pour clôturer ce cycle vélo, la classe des grands (CE2 /CM1 /CM2) a pris la clé des champs pour une matinée VTT. Une descente encadrée et cadencée depuis La Grange aux Fées jusqu'à l'école par les sentiers ! Coachés par Sébastien, son collègue, Audrey et un papa accompagnateur, tous ont dévalé les chemins avec plaisir.

Un photographe en lien avec la CCVA présent dans le cadre d'un projet autour « des acteurs montagnards et de la pente » à immortalisé les moments forts !

Aujourd'hui, tous les éléments ont été assemblés et sont fixés en façade : oiseaux colorés et autres animaux marins veillent sur les entrées et sorties des élèves.

La présentation a pu se faire lors de la kermesse en présence des enfants et des familles.

Un grand merci à tous celles et ceux qui ont contribué au projet : les parents bénévoles, merci pour votre disponibilité et l'aide apportée aux élèves. Françoise Bonnet, merci pour toute cette bienveillance, le partage d'une passion et la direction des ateliers production. Les Services Techniques, merci pour la mise en place et la réactivité.

Ingrid, Audrey et Lauriane, merci pour l'accompagnement, encore une fois avec le sourire et l'envie d'apporter un plus aux enfants.



Les modèles du jour auront dans quelques temps un retour sur les photos prises.

Les élèves, toutes classes confondues, étaient ravis de ce cycle vélo et ont été félicités pour leur pédalage efficace !

Bravo à eux !





VIE DE LA COMMUNE

JULIE VIBERT, NÉE SIMILLE, FÊTERA AU PRINTEMPS SON 100^E ANNIVERSAIRE !

Doyenne de la commune, **Julie Simille** est née le 27 avril 1924. Elle vivait au Chef-Lieu où elle fut occupée très jeune par les tâches domestiques, étant l'aînée de 12 enfants : 6 garçons et 6 filles !

Elle quitte ensuite sa famille pour épouser Auguste Vibert, lui-même issu d'une famille de 7 enfants. Il possédait une maison au village de Cornet où ils vécurent une année environ avant de partir dans le sud. Le couple y demeura un an ou deux puis revint dans la région de Lyon où son mari travaillait chez un fromager.

Ils s'établissent ensuite à Aigueblanche et Moûtiers pendant environ 10 ans puis à Bourg-Saint-Maurice durant 15 ans.

De leur union sont nés trois enfants : deux garçons, Guy et Denis et une fille, Marie-Claire (décédée en 2020 à l'âge de 68 ans).

Retour ensuite au village de Cornet où Auguste, durant sa retraite, a repris quelques vaches avec l'aide de ses fils qui se sont partagés entre l'usine, les remontées mécaniques de Valmorel et la ferme.

Inutile de dire que Julie avait, elle aussi, une vie bien occupée entre la maison, le jardin, les fenaisons... A cela s'ajoutait, comme dans de nombreuses familles à l'automne, l'abattage d'un cochon afin de nourrir l'ensemble de la famille durant les rudes mois d'hiver.

Au terme d'une existence de labeur intense, Auguste est décédé le 11 mai 2015.

Sa lourde charge de travail sa vie durant n'a pourtant en rien altéré le sourire ni la vitalité de Julie. Elle regrette cependant la vie d'autrefois où les rencontres entre familles, voisins et amis rapprochaient les villageois et soudaient les amitiés au cours des veillées.

Aujourd'hui, malgré les deux grands drames qu'elle a connus, Julie mène une retraite paisible dans le village de Cornet avec son fils, Guy, avec qui elle égrène souvent ses souvenirs qu'elle partage aussi avec plaisir lors des visites régulières de son fils Denis.

L'esprit toujours très vif, elle se dirige avec sérénité et une grande sagesse vers son 100^e anniversaire tout en portant un regard interrogateur sur notre société moderne.



LE DÔME THÉÂTRE PRÉSENTE LE SPECTACLE D'HORTENSE BELHÔTE « ET LA MARMOTTE ? » À LA SALLE DES FÊTES LE 18 NOVEMBRE À 20H

La conférence performée d'Hortense Belhôte a pour particularité de mettre en avant ce que l'on a oublié des espaces de montagne. À l'appui d'un diaporama, Hortense Belhôte expose, transmet, illustre l'histoire de personnes largement oubliées.

Animal montagnard et icône publicitaire, la marmotte se fait guide pour une randonnée artistique. Tout du long de ce parcours théâtral, le petit animal ouvre le chemin. Hortense Belhôte partage sa trace et conte, avec son fidèle vidéo projecteur et un peu de fumée, cette marche d'approche destinée à faire le tour de la montagne.

Chaque montagne a ses spécificités, agricoles, sociales, qui la caractérisent : ici, le fromage, là le chocolat, ailleurs un espace de loisirs. Mais qui parle de la montagne ? Qui sont devenus des figures emblématiques ou des oubliés des sommets ? Hortense Belhôte se

demande qui la fréquente, avec quelles intentions, s'interroge sur le regard porté sur celles et ceux qui y vivent.

L'artiste brasse une large matière – scientifique, artistique, pop – qu'elle tisse avec sa vie, ses origines pyrénéennes, pour répondre à ces questions, avec rigueur, fantaisie, une grande envie de partage et quelques touches d'humour.

ET LA MARMOTTE ?
Une conférence spectaculaire d'Hortense Belhôte
Création 2022



| **VIE DE LA COMMUNE** |**LES MEUBLÉS DE TOURISME, ON VOUS EXPLIQUE TOUT !**

Vous mettez en location votre résidence secondaire durant une courte période, comme par exemple durant vos vacances ou le week-end ? Vous pouvez le faire, à condition de le déclarer préalablement à la mairie et à l'administration fiscale, et de respecter les règles de location d'un meublé de tourisme.

Le meublé de tourisme est un hébergement individuel de type villa, appartement ou studio meublé proposé à la location à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile et qui y effectue un séjour de courte durée (à la journée, à la semaine ou au mois).

Vous ne pouvez louer votre logement à un même client plus de 90 jours consécutifs par année civile.

LES DÉMARCHES PRÉALABLES :• **La déclaration de meublé de tourisme :**

Vous devez déclarer votre meublé de tourisme en mairie via le formulaire cerfa n°14*0004, disponible sur le site internet de la commune :

➔ www.lesavanchers.fr/demarches-administratives/

Vous pouvez l'adresser par mail, courrier ou directement à l'accueil de la mairie qui vous délivrera le récépissé.

• **La taxe de séjour :**

La taxe de séjour est instituée depuis 1987 par la CCVA et s'applique à l'ensemble des hébergements marchands du territoire. Cette taxe, instituée au réel, est acquittée par les personnes de plus de 18 ans occupant un hébergement touristique.

Vous devez collecter le montant de la taxe de séjour auprès du client et reverser la totalité des taxes collectées à la collectivité.

Le produit de la taxe de séjour est exclusivement utilisé pour développer la fréquentation touristique de notre territoire, et du département de la Savoie (promotion, commercialisation, investissements...).

La CCVA a récemment mis en place une plateforme internet spécialement dédiée à la taxe de séjour. Cette dernière permet une télédéclaration et un télépaiement sécurisé en ligne : ccvasavoie.taxesejour.fr

• **Le classement en meublé de tourisme :**

Le classement d'un meublé de tourisme est une démarche volontaire du propriétaire. Seuls les meublés classés peuvent prétendre, y compris pour leur commercialisation, à l'appellation : « meublé de tourisme ». A défaut, il s'agit seulement d'une location touristique en meublé.

• **Le classement d'un meublé offre de nombreux avantages pour le propriétaire et le client :**

Il a pour objectif d'indiquer au client un niveau de confort et de prestation. Il constitue également un outil de commercialisation pour le loueur. Enfin, il permet de bénéficier de certains **avantages fiscaux**.

Le classement comporte 5 catégories allant de 1 à 5 étoiles et a une validité de 5 ans.

Pour faire classer son hébergement, une visite d'inspection doit être réalisée par un organisme agréé ou certifié. Depuis 2014, l'Office de Tourisme de Valmorel et des Vallées d'Aigueblanche est agréé et réalise les visites d'inspection sur le territoire de Valmorel.

➔ Retrouvez l'ensemble des informations sur : www.valmorel.com/espace-propretaire/meubles-de-tourisme-classement/

**REPAS DES AINÉS DE LA COMMUNE
LE DIMANCHE 3 DÉCEMBRE À LA SALLE DES FÊTES**

La municipalité tient à rester fidèle, comme chaque année, à l'organisation de ce repas dédié aux plus anciens de la commune.

Une occasion toujours très appréciée des convives de se retrouver autour d'un bon repas pour partager de bons souvenirs de jeunesse au son de l'accordéon.

Rendez-vous le dimanche 3 décembre à la Salle des Fêtes.

Une pensée sincère pour ceux qui nous ont quittés ou qui ne pourront pas participer à cette belle journée.





LES BÉNÉVOLES, GARANTS INDISPENSABLES DU SUCCÈS DES ANIMATIONS SUR TOUT NOTRE TERRITOIRE

Notre territoire intercommunal rayonne et est dynamisé par 6 événements sportifs d'envergure organisés tout au long de l'année :

- La Nâvelotte dans la vallée de Nâves,
- Le Mad' Bike, le Mad'Trail et la Spartan Race à Valmorel,
- La Grande Odyssée à Valmorel/Doucy, et pour conclure
- l'EDF Trail des vallées d'Aigueblanche (ETVA) à Grand-Aigueblanche.

Notre commune accueille un certain nombre de ces événements et les Avancherains savent se mobiliser pour donner de leur temps. La présence de bénévoles motivés et en quantité suffisante est indispensable pour la bonne organisation de ces manifestations : 258 personnes sur l'ensemble de la CCVA ont participé aux diverses tâches et missions qui incombent à l'organisation de ces rendez-vous emblématiques !

Les missions peuvent être variées : l'accueil, la logistique, signaleur sur le terrain, la préparation des sacs de bienvenue, le retrait des dossards, le balisage et débaliage, la gestion du ravitaillement, assurer la sécurité des participants sur les différents parcours, ouvrir et fermer les parcours, coordonner l'action des bénévoles par secteur... la liste n'étant pas exhaustive.

Depuis deux ans, la gestion des bénévoles a pu s'améliorer grâce à l'utilisation d'un nouvel outil de gestion qui se nomme Qoezion. Cela a permis d'améliorer la communication, de favoriser la création d'une communauté et de « professionnaliser » la planification des missions des bénévoles.



Sur l'année 2022/2023 et au travers de tous ces rassemblements, ce ne sont pas moins de 4 000 concurrents, issus des quatre coins de l'hexagone, voire de plus loin pour certains, qui sont venus découvrir ou redécouvrir notre territoire à la diversité unique.

A plus petite échelle, la vitalité de notre commune repose sur 18 associations. N'oublions pas les membres actifs de toutes ces associations et les bénévoles qui prêtent main forte lors des fêtes qui font la vie de notre village : Kermesse de l'école, Fête du village, Bal des pompiers, Tournoi de pétanque, Water-slide, Fête du beaufort, Ball Trap...

Ces animations rythment la vie locale et sont des moments de rassemblement attendus par beaucoup. Il est important que les générations de bénévoles se suivent pour perpétuer cet esprit.

Le bénévolat, ce n'est pas seulement se rendre utile pour les autres, c'est aussi s'enrichir humainement en s'impliquant, avec d'autres bénévoles, dans des actions qui ont du sens, en l'occurrence l'animation d'un territoire.

Aujourd'hui, la collectivité souhaite remercier tous les bénévoles avancherains qui s'investissent tout au long de l'année.

« Si le bénévolat n'est pas payé, ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien, mais parce qu'il n'a pas de prix » selon Sherry Anderson, psychologue américaine.





VIE DE LA COMMUNE

GRIPPE AVIAIRE, RESTONS VIGILANTS

Le virus grippal de type A appelé « influenza aviaire » et plus particulièrement les sous types tels que H5, H7 et H9 sont hautement contagieux et circulent toujours dans toute l'Europe, principalement transmis par les oiseaux sauvages mais aussi quelquefois domestiques.

Encore appelé « Ebola du poulet » ou « peste aviaire » cette maladie provoque de véritables ravages dans les élevages et peut se transmettre à d'autres espèces animales tel que le porc ainsi qu'à certains mammifères, l'homme étant lui aussi concerné par transmission de contact. A noter cependant que la consommation de viande, foie gras et œufs, plus généralement de tout produit alimentaire à base de volaille, ne présente aucun risque pour l'homme.

Une vigilance s'impose donc, que ce soit à titre professionnel ou particulier, tout signe anormal doit en effet être repéré. Une surveillance quotidienne dans les élevages est indispensable : chute de ponte, baisse de consommation d'eau ou d'aliments, mortalité, doivent être rapidement signalées à un vétérinaire.

Il est donc important de prendre conscience de la gravité de cette maladie même si la Savoie, par arrêté préfectoral du 26 avril 2023, vient d'être déclarée en « risque modéré ». Toutefois, ceci ne dispense pas de certaines règles très précises et obligatoires :

- **Tout détenteur d'oiseaux ou poules, poulets, canards, etc... est tenu de faire une déclaration auprès de la mairie** en renseignant une fiche de recensement disponible sur le site et à l'accueil de la mairie.
- Ne pas s'approcher ni nourrir les oiseaux sauvages.



- Ne surtout pas toucher un oiseau mort, domestique ou sauvage, sinon avec des gants et le déclarer rapidement.
- L'ensemble du public doit éviter de fréquenter les zones humides, étangs, mares ou rivières où se trouvent des oiseaux sauvages, le virus pouvant se trouver dans les sols souillés ou les fientes.

Il est recommandé de rester très vigilants, en effet, une circulation permanente de sous types de ce virus, les foyers d'influenza aviaire continuent d'être une préoccupation de santé publique au niveau mondial.

➔ **Contact déclaration en Mairie : 04 79 09 83 27**

Site de la mairie : mairie@valmorel.com

Dans la rubrique **Réglementation/arrêtés**, possibilité de télécharger la **fiche de recensement**.

AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX INCLUSIVE À VALMOREL

Une aire de jeux inclusive est une aire qui permet à tous les enfants de jouer ensemble, qu'ils soient porteurs ou non d'un handicap.

Le jeu est l'une des activités les plus importantes pour les enfants, il leur permet de se développer, de se socialiser, d'apprendre, de se divertir, de se faire des amis... En résumé, jouer est fondamental dans le développement physique, cognitif, émotionnel et social. C'est pourquoi il est essentiel de pouvoir donner accès à ces espaces de jeux et de vie, à tous. Le jeu est l'un des moyens favorisant une démarche d'inclusion sociale des enfants handicapés.

La collectivité a donc décidé de construire une **nouvelle aire de jeux à Valmorel**. La zone au droit de l'espace de luge, en plein cœur de la station, au lieu-dit Les Teppes, se prête bien à la récréation, dans un espace semi-ouvert, engazonné l'été, enneigé l'hiver. La présence d'un chemin d'accès ayant une pente inférieure à 5% permet une accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Les travaux ont consisté en la création d'un terrain stabilisé avec bordure et sol souple, la fourniture et la pose de jeux et structures inclusifs, la fourniture et la pose d'une clôture, la fourniture et la pose de mobilier urbain type banc, poubelle, panneau d'information...
Montant des travaux : 55 000 € TTC.





L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

Laurent Micol localise le centre de la Savoie sur le territoire de la Rupéry



ASSOCIATION LA RUPÉRY

L'Association La Rupéry, dont les statuts visent la mise en valeur du patrimoine des villages du **Meiller et de Lancheverne**, a préparé sa saison estivale avec de nouveaux aménagements dans l'ancienne fromagerie du Meiller afin d'améliorer l'accueil des visiteurs et des adhérents dans un espace de réunion plus pratique et convivial. La terrasse extérieure s'est aussi enrichie d'un magnifique bachal en bois entièrement réalisé par les bénévoles.

- La fromagerie du Meiller est un but de visite apprécié des vacanciers ; les jeudis après-midi de juillet et août, François Bouvier-Garzon « Fanfan » et Alice Vibert ont fait partager aux visiteurs leurs connaissances et leurs souvenirs de la vie rurale d'antan à travers les nombreuses photographies anciennes et les outils exposés, autrefois utilisés dans les alpages.

C'est dans ce cadre que l'Association a pu organiser ses événements marquants de l'été : **fête du Beaufort et réunions** destinées aux adhérents de l'Association.

- Cet été, la Rupéry a réalisé plusieurs fournées de pains et de brioches dans le four banal de Lancheverne, les 3 et 4 août.

- Le 6 août, la 4^e journée de la fabrication du Beaufort à la fromagerie du Meiller a rencontré un grand succès. Nos amis les fromagers de la Coopérative de Moûtiers ont fait la démonstration sur place de la fabrication d'une meule de Beaufort. Dès 10 heures du matin, les curieux étaient rassemblés autour du chaudron de cuivre où chauffait le lait, jusqu'à la sortie du fromage dans une toile de lin et le pressage dans le cercle en bois caractéristique. Les fromagers ont ensuite utilisé le petit lait pour la fabrication du sérac. Le temps clémente a permis aux nombreux visiteurs venus de Valmorel et des villages de profiter de la buvette et de se restaurer avec un délicieux casse-croûte savoyard ou un plateau-repas. Des producteurs locaux ont présenté leurs spécialités : fromages de chèvre, tomme de montagne, crozets, miel et confitures artisanales.

- Une messe a été célébrée le 18 août à la chapelle Saint Georges par le Père Peter. Les Meilleraïns ont eu une pensée toute particulière pour Odile Bouvier et Jacques Chaveyriat, habitants du village, qui nous ont quittés au cœur de l'été. A leurs familles, tous les membres de l'Association adressent leur témoignage de soutien et d'amitié.

- L'Assemblée Générale de l'Association tenue le même jour a rassemblé une quarantaine de membres pour entendre le rapport moral, la présentation des comptes et échanger sur nos projets. Le site web de l'association (www.la-rupery.fr) est aujourd'hui une réalité, même s'il ne constitue qu'un début pour le partage d'informations sur l'association, de textes et de photos de nos villages.

- Le 19 août, forte participation au repas traditionnel des adhérents, sous chapiteau au Meiller. Au menu, jambon braisé et gratin savoyard qui resteront dans la mémoire des convives ! Un grand merci à tous ceux qui ont organisé cet événement festif, et en particulier à nos cuisiniers !

- Cet été, des membres de l'Association ont tenu à matérialiser précisément le centre géographique de la Savoie, dont on savait, à la suite d'une étude de l'IGN (Institut Géographique National) qu'il se trouvait sur la commune des Avanchers-Valmorel. Munis des données officielles et d'un GPS, ils ont localisé l'emplacement exact dans un pré entre le Meiller et Quarante Planes, démontrant ainsi que la Rupéry est le centre de la Savoie !

Compte tenu de cette référence, il était donc tout à fait naturel que la Rupéry soit représentée à la manifestation Terre Terroir Tarentaise le 23 septembre aux Avanchers. Un constat pour tous les participants et visiteurs : à la Rupéry, le patrimoine, ça roule !

ANCIENS COMBATTANTS

- **Nos peines.** Nous avons eu la douleur de perdre le doyen de notre section, René André Deguili, Dédé comme tout le monde l'appelait. C'est en présence de 7 drapeaux que nous lui avons dit un dernier adieu au funérarium d'Albertville le 6 juin. Dédé a fait son service militaire du 15 mai 1953 au 1^{er} novembre 1954. Mais voici qu'en avril 1956, il est rappelé comme 200 000 réservistes pour maintenir l'ordre en Algérie aux côtés des soldats du contingent déjà sur place. Bien que marié et papa d'une petite fille, il est incorporé au 404^e régiment d'artillerie anti-aérienne basé en Grande Kabylie, près de Palestro.

- **Les Commémorations**

- Le 19 mars en la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, notamment pour notre camarade Jules Rellier, mort au combat le 4 août 1957 en Grande Kabylie. Avant le repas, notre ami Jean-Claude Gilles est décoré de la médaille de bronze de l'union fédérale pour son implication dans la section.

- Le 8 mai, environ 70 personnes se sont rassemblées au pied du monument aux morts pour commémorer le 78^e anniversaire de la capitulation allemande. Les messages sont lus par monsieur le maire pour celui de la ministre auprès des anciens combattants et par Ysaline Malaval pour celui de L'UFAC. Grégory Devos joue avec brio les sonneries d'usage. À la salle des fêtes, la municipalité offre le traditionnel vin d'honneur.

- D'autres commémorations à ne pas oublier : à Moutiers le 27 mai pour la création de la Résistance par Jean Moulin le 27 mai 1943 et le 18 juin pour l'appel du Général de Gaulle.



L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

- Le 2 juillet, une délégation s'est rendue aux Chapieux pour la commémoration des combats de juin 1940 contre les Italiens et ceux contre les Allemands en août 1944. Lors de ces deux affrontements, nos troupes ont connu de nombreuses pertes.

- Le 30 juillet, c'est à Terre Noire en vallée d'Aoste où 28 maquisards ou otages dont 18 de Moûtiers ont été assassinés par les SS allemands en août 1944 qu'une délégation s'est rendue avec une quarantaine de drapeaux présents à cette cérémonie très émouvante en terre italienne. Nous avons une pensée pour tous nos camarades anciens combattants souffrants.

Nous vous donnons rendez-vous le 11 novembre.

ASSOCIATION DU PATRIMOINE

• L'association du Patrimoine est particulièrement enthousiasmée par le déroulement de la fête Terre, Terroir, Tarentaise les 23 et 24 septembre 2023. Notre implication était importante car cette manifestation est avant tout patrimoniale et retrace par différents thèmes (fenaïsons, fabrications fromagères, élevage et vie en alpages, scolarité, etc) la rude vie d'antan dans nos territoires de montagne.

Nos plus vifs remerciements vont à toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide par le prêt de costumes ou pour les avoir portés le jour du défilé. Nous tenons à préciser que celles ou ceux qui possèdent des costumes et voudraient s'en séparer, peuvent en faire don à notre association où ils seront très bien entretenus et surtout mis en valeur lors d'événements festifs.

• Le musée du patrimoine avancherain a été mis à l'honneur grâce à l'aide de la mairie qui a remis à neuf la totalité du bâtiment : barrières d'accès placées pour faciliter la marche en montée des visiteurs, volets et façades repeints nous permettant ainsi d'exposer de grandes photos de scènes de la vie d'autrefois sur le balcon à l'arrière du bâtiment.

Nous pouvons d'autre part tirer un bilan positif de la fréquentation du musée par les touristes et les habitants mais aussi par les élèves de l'école de La Croix de fer qui se sont montrés très intéressés par le peu de moyens



qu'avaient nos anciens dans leur quotidien.

• D'autre part, les conférences dirigées par Jean-Paul Bergeri rencontrent un réel succès et nous ne manquons pas de les renouveler en février 2024.

• Nous n'oublions pas, bien entendu, l'écriture du livre sur Valmorel, travail long mais tellement passionnant.

• Prochainement sera apposé sur le four du chef-lieu, un panneau explicatif décrivant les autres activités possibles à cette époque, réalisées à l'abri de cet édifice.

• Par ailleurs, nous sommes toujours à la recherche de personnes ayant connu ou entendu parlé de Sœur Madeleine qui a exercé dans le début du XX^e siècle comme infirmière, sage-femme et aide du médecin de l'époque. Tous les témoignages à son sujet sont importants et nous permettront de retracer sa vie entièrement vouée à celle des autres.

Pour terminer cette merveilleuse parenthèse de fête, nous remercions la mairie par le soutien inconditionnel qu'elle nous apporte chaque année, permettant ainsi à notre association de continuer à faire vivre la belle histoire de la vallée des Avanchers.

ASSOCIATION DE LA CHARMETTE



Association ouverte aux propriétaires des hameaux de la Charmette, du Crey et du Pré.

• **Rencontre estivale** le 3 août au restaurant l'Aigle Blanc suivi d'un repas très convivial. Compte rendu du président de sa rencontre avec Monsieur le Maire et Monsieur Bellet, directeur de DSV. Problèmes abordés : les mesures pour l'hiver prochain et les projets en aménagement pour la station et pour nos hameaux... Pose d'un nouveau plan de la Charmette avec le nom des rues et les nouveaux numéros des chalets.

• **Activités à venir :**

- Prochaine Assemblée Générale en février 2024.

- Prochain journal en décembre : thème abordé « La sécurité des pistes ».

➔ **Contact :** M. Petit Jean-Marie (Président).

42 rue Albert 1^{er} - 59830 Bourghelles. Tél. 06 08 37 07 32.

Mél : president@lacharmettevalmorel.fr

www.lacharmettevalmorel.fr

➔ Vous désirez mettre en ligne une location saisonnière gratuitement, adhérez à notre association (cotisation annuelle de 10 €).



L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE Yéti et son équipe toujours au rendez-vous !

Yéti ? C'est ce petit monstre rigolo, de chez nous et bien sûr écolier ! Il sera l'emblème de notre association. Il nous accompagnera tout au long de l'année, sur nos différents projets et nous aidera à organiser des manifestations telles que :

- Vente de chrysanthèmes pour la Toussaint
- Vente de pommes et Saint-Genix lors de la cérémonie du 11 novembre.
- Soirée dansante (cette année, nous nous joignons à l'amicale des pompiers et au comité des fêtes... Rendez-vous en novembre !).
- Vente de gâteaux maison durant l'hiver devant le chalet Rencontre et Musique de Valmorel.
- Marché du printemps qui aura lieu avant les Saints de Glace.
- Kermesse de fin d'année scolaire, prévue en juin.

Toutes ces actions afin de collecter des fonds qui permettront de réduire la participation des familles sur les sorties et activités proposées par l'école mais aussi de mieux équiper les classes et soutenir les projets pédagogiques des enseignants.

Le bel évènement Terre, Terroir, Tarentaise s'est déroulé sur notre commune les 22 et 23 septembre 2023.

A cette occasion, l'APE Yéti a réalisé un magnifique char reconstituant une salle de classe d'autrefois dans lequel nos écoliers ont paradé en chantant ! Nous en avons profité pour vendre d'appétissants gâteaux, de bonnes crêpes et de succulentes barbes à papa !

L'équipe de bénévoles reste inchangée mais nous serions ravis d'accueillir de nouvelles recrues...

➔ **Contact** : apevalmorel@hotmail.com
Tél. : 06 84 16 44 48 et toute l'actualité de l'APE des Avanchers-Valmorel sur Facebook et Instagram.

CLUB DE SKI DE VALMOREL

• **Nouvelle composition du Conseil d'Administration.**

Suite à l'Assemblée Générale du 2 juillet 2023, de nouveaux membres ont souhaité rejoindre notre association. Le nouveau bureau se compose ainsi :

Président : Florent Villaume • Vice-présidents : Stéphane Deslandes et William Santon • Trésorière : Sonia Cadeau
• Vice-Trésorier : Damien Laymond • Secrétaire : Aurélie Petitpoisson • Vice-Secrétaire : Philippe Deslandes

Membres du CA : Eric Brun-Ney, Céline Grognet, Yvan Malaval, Virginie Perret, Loriane Peytavin, Emma Vorger

• **Info de dernière minute :**

Le club projette de créer un groupe « pré-club » à compter de cette saison hivernale qui aura pour objectif de progresser et se faire plaisir sur les skis avec sa bande de copains. Il s'adresse aux enfants nés en 2019 et avant. Le programme est en cours d'élaboration.

➔ **Contact** : Renseignements possibles par mail à l'adresse suivante : clubdeski.valmorel@gmail.com

Facebook : Club de ski Valmorel - Instagram : [clubdeski-valmorel](https://www.instagram.com/clubdeski-valmorel) - Site internet : www.clubdeskivalmorel.com/
www.soutienstonclub.fr/projet/club-de-ski-valmorel



VALMOCLUB

• **Bilan des activités de l'été :**

- Le 20 juillet, visite de la fonderie de cloches Paccard, découverte du musée, démonstration de coulée de cloches et concert avec accompagnement musical au son de cloches. Déjeuner dans un restaurant gastronomique au bord du lac d'Annecy et promenade dans la réserve animalière de la faune du lac.

- Le 8 août, visite du musée des JO d'hiver de 1992 au parc Olympique d'Albertville. Déjeuner à l'Auberge de Venthon et visite du musée d'art et d'histoire de la cité médiévale de Conflans.

- Le dimanche 13 août, 2 tournois de tennis et pétanque organisés en parallèle. Déjeuner au Chalet du Mottet, remise des coupes aux vainqueurs et distribution de 40 lots attribués par tirage au sort parmi tous les participants aux tournois.

- Chaque jeudi du mois d'août, des visites de la centrale hydro-électrique de la Coche ont été organisées par petits groupes de 5 à 10 personnes.

L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS



• Projet pour cet hiver :

Une journée découverte sera proposée à Courchevel 1850, le mardi 12 mars 2024. Les piétons pourront effectuer la boucle de la Loze à 2300 m d'altitude, une promenade facile de 3 km avec un dénivelé positif de seulement 150 m. Les skieurs les plus téméraires s'élanceront sur la piste de l'Eclipse, où se sont déroulés les championnats du monde en février 2023.

SOLIDARITÉ FRANCE TOGO

• La 2^e édition du vide grenier aux Avanchers s'est tenue le dimanche 23 juillet, avec 3 stands de plus que l'an dernier. Tous les participants étaient ravis de leur journée et parlent de revenir pour la 3^e édition qui se déroulera en juillet 2024 (sans doute le 21, à reconfirmer).

Les fonds récoltés lors de cette journée et de la fête des Avanchers ont permis de financer, pour la 4^e année, les kits de rentrée scolaire pour 40 enfants à Lomé au Togo. Le 2^e projet de cette année était la fabrication et la distribution des serviettes hygiéniques lavables en tissu. L'hiver dernier, quelques couturières bénévoles ont cousu les serviettes qui ont été distribuées en mai dans un petit village à la frontière Togo-Bénin.

Vu le succès rencontré, nous souhaitons reconduire ce projet l'année prochaine et sommes à la recherche de couturières bénévoles qui voudraient bien nous aider (nous fournissons le matériel et le patron).

• Nous avons aussi pu financer plusieurs sorties récréatives pour les enfants du quartier Yokoé. Une en décembre pour la fête de Noël, dans un parc d'attraction à Lomé, l'autre en juillet, visite de Togo-Ville au bord du lac Togo.

• Nous récupérons toujours les PC et vêtements enfants pour distribuer là-bas. Pour conclure, nous souhaitons remercier tous ceux qui, de près ou de loin, nous soutiennent depuis maintenant 4 ans.

➔ Contact : solidarite.francetogo@gmail.com



VALLÉE D'AIGUEBLANCHE DÉVELOPPEMENT

Tous à vos vélos !

L'entretien, la rénovation et la signalisation du Bike Parc de Valmorel sont toujours pris en charge par la société LHZ qui a tout fait cet été pour « jongler au mieux » avec les nombreux travaux engagés dans la station, supprimant l'accès de la partie haute des itinéraires VTT, du côté de l'Altispace / Madeleine.

• 18 000, c'est le nombre de passages VTT aux remontées mécaniques de cet été, un chiffre en deçà (- 5%) de l'an dernier. En liaison avec le taux de fréquentation de la station ?

• Comme annoncé dans la Lettre précédente, les modifications apportées sur les pistes « Green-Show » et « Sans les Roulettes », du côté de Pierrafort, ont facilité voire supprimé les croisements avec les routes pastorales, particulièrement fréquentées cet été !

De prochaines réunions sont prévues afin d'établir de nouveaux projets dans la station, travaux, qui je le rappelle sont entièrement pris en charge (50 / 50), par la CCVA et DSV, que je remercie par ailleurs.

• La Mad' Bike

Les épisodes de canicule n'ont pas empêché le déroulement de notre Session 3 de la Mad' Bike 2023, qui a rassemblé, sous un soleil radieux, plus de « jeunes riders », 97 contre 63 l'an dernier. Au total, 234 pilotes ont découvert les sites de Valmorel et de Cellier.

Suite aux travaux de la nouvelle télécabine, des adaptations ont été nécessaires pour l'arrivée de la course. Cette édition a même vu un pilote local sur la plus haute marche du podium !

• Malgré quelques difficultés pour recruter des bénévoles, on ne peut que remercier l'enthousiasme, la disponibilité et la convivialité apportés tout au long de ces deux journées mémorables, de ces 40 personnes de tout âge, sans qui cet événement ne serait pas réalisable.

Un grand merci à DSV et son personnel pour son partenariat : ouvertures plus matinales et sans interruption des remontées mécaniques et fourniture des forfaits pour les concurrents. Merci à l'office du tourisme, qui a géré la communication, l'animation, l'organisation des bénévoles, etc. A la CCVA pour la gestion, le financement et la mise à disposition de personnel pour la préparation de certains sentiers. A l'année prochaine, pour la Session 4.

➔ Contact : v3ad.valmorel@gmail.com

Président : 06 09 94 23 47 - Vice-président 06 50 77 62 09





LE GROUPE SCOLAIRE DES AVANCHERS-VALMOREL MET EN PLACE LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

À compter du 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers.

C'est dans cette perspective que chacun trie ses biodéchets, qui représentent encore un tiers des déchets non triés, que le Groupe Scolaire de la Croix de fer a décidé d'expérimenter le sujet dès à présent avec l'aide du service déchets de la CCVA.

Le jeudi 5 octobre, un bac de collecte des biodéchets a été installé à l'école. Il sert à collecter tous les aliments avant et après transformation. Ce bac sera collecté une fois par semaine et revalorisé à l'unité de méthanisation à Tournon.

Depuis plusieurs années, Tri-Vallées développe la collecte et la valorisation des biodéchets sur les 2 Savoie. En 2018, l'unité de méthanisation Horizon a vu le jour à Tournon au-dessus d'Albertville, à l'initiative de collectivités locales dont la CCVA, de Tri-Vallées et de 2 agriculteurs. Cette unité permet de transformer les biodéchets collectés en énergie : Horizon produit l'équivalent de la consommation de 400 foyers en électricité. Les déchets alimentaires collectés peuvent provenir d'établissements scolaires, de restaurants, de la grande distribution...

Dès maintenant, ce sont les enfants de l'école qui se chargeront de mettre les biodéchets dans ce nouveau bac afin de prendre toute de suite de bonnes habitudes à très vite reproduire à la maison.



Installation du bac de biodéchets en présence de :
Eric Alexandre, en charge des déchets à la CCVA
Chantal Ravot, cuisinière à la cantine de l'école
Maja Jedruch, aide cuisinière
Gauthier Mestrallet, Tri-Vallées
Géraldine Khairy, commission scolaire

EN PRATIQUE, QUELS SONT LES BIODÉCHETS À TRAITER ?

- Déchets alimentaires : restes de repas ou de préparation de repas ou produits périmés non consommés.
- Déchets verts : tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies.



Le Carnet Du 1^{er} mai au 16 octobre 2023

Naissances

➤ **Ambroise MUFFAT-JOLY** né le 02/07/2023, fils de Richard MUFFAT-JOLY et Julie FERRY

Mariages

➤ **Michel JACQUET** et **Sandra KUSZ**, le 24/06/2023

➤ **Clément BOUVIER** et **Coralie FRASSE-SOMBET**, le 30/06/2023

Décès

➤ **Paul SANTON**, décédé le 29/05/2023, à l'âge de 93 ans

➤ **Michel PERRET**, décédé le 23/07/2023 à l'âge de 58 ans

➤ **Michel BETRY**, décédé le 01/08/2023, à l'âge de 74 ans

➤ **Dominique ISNARD**, décédé le 11/08/2023, à l'âge de 64 ans

➤ **Odile BOUVIER** née **ISNARD**, décédée le 15/08/2023, à l'âge de 63 ans

➤ **Jacques CHAVEYRIAT**, décédé le 17/08/2023, à l'âge de 89 ans

➤ **Alain AUGER**, décédé le 20/08/2023, à l'âge de 74 ans

➤ **André GROGNIET**, décédé le 18/09/2023, à l'âge de 86 ans

• Retrouvez votre bulletin municipal sur le site de la Mairie : lesavanchers.fr

Publication périodique gratuite éditée par la commune des Avanchers-Valmorel. Direction de la publication : Jean-Michel Vorger, Maire. Conception réalisation : Commission communication / Rouge Caractère. Distribution : voie postale et en mairie. Photos : OTVVA / S. Thomas / Associations / Commissions municipales. Droits réservés.